

CONVOCAATION

Nous, Christine BERNOT, Maire du Bez, avons convoqué les membres du conseil municipal en séance publique pour le mercredi 22 juillet 2026 à 18h30.

Le Bez, le 15 juillet 2026



Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2026 ;
- 2) Postes d'adjoints techniques contractuels à temps non complet à l'école du Bez ;
- 3) Questions diverses.

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune du Bez, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine BERNOT, Maire, en séance ordinaire et publique.

Étaient présents : Mme Christine BERNOT, M. Paul MUFFATO, Mme Carole VIGUIER née JOUGLA, M. Cédric KOSLOWSKI, Mme Nadine MOUGEL née CAUSSE, Mme Katia SIGUIER née SABLAYROLLES, Monsieur Christophe REMY, M. Christophe BÉNAZECH, Madame Nathalie LAVALT, M. Sylvain LIAGRE, Mme Angélique KEDADRA née ASSÉMAT et M. Michael MARTY.

Absents : M. Patrice ROUSSALY (représenté par M. Paul MUFFATO), Mme Estelle NÈGRE née CHAUVIN (représentée par M. Cédric KOSLOWSKI) et Mme Edith MARTY née STELLA (représentée par Mme Carole VIGUIER née JOUGLA).

A été élue secrétaire : Mme Carole VIGUIER.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 15 juin 2026.

N° 45/2026 Poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet à l'école du Bez

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le groupe scolaire remanié, à la suite des travaux de restructuration, ouvrira ses portes dès la rentrée scolaire de septembre 2026. En raison des effectifs élevés, il apparaît nécessaire de prévoir une charge de travail supplémentaire pendant le temps de garderie, de cantine et de ménage. En conséquence, Madame le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet, soit 14,18 heures, pour renforcer temporairement les équipes de l'école du Bez pour l'année scolaire 2026/2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer, pour renforcer temporairement les équipes de l'école du Bez, un poste d'adjoint technique à temps non complet, soit 14,18 heures par semaine, pour la période du 1er septembre 2026 au 2 juillet 2027.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

N° 46/2026 Poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet à l'école du Bez

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un agent assigné au service de l'école du Bez a demandé un temps partiel et qu'il est nécessaire de combler le temps que cet agent n'effectuera pas. Madame le Maire propose de créer un poste temporaire d'adjoint technique contractuel à temps non complet, soit 11 heures par semaine, afin d'assurer un service optimal au sein du groupe scolaire mais également pour effectuer le ménage au sein des locaux de l'école et du secrétariat de mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer, pour renforcer temporairement les équipes de l'école du Bez et réaliser le ménage des locaux du secrétariat de mairie, un poste d'adjoint technique à temps non complet, soit 11 heures par semaine, pour la période du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Questions diverses

Plan communal de sauvegarde : Madame Christine BERNOT indique aux membres du conseil qu'il est nécessaire de mettre à jour le plan communal de sauvegarde de la commune. Pour cela, l'ancien plan communal de sauvegarde va être transmis à tous afin d'en discuter lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Réunion avec le collège à propos des repas scolaires : Madame Christine BERNOT et Monsieur Sylvain LIAGRE ont rencontré le directeur du collège en présence de Monsieur Jean-Claude GUIRAUD, Maire de Brassac, afin de faire un point sur le service de restauration scolaire géré par le collège de Brassac. En conclusion de cette réunion : le service fonctionne globalement bien, mais il doit mieux valoriser ses efforts, améliorer la communication auprès des familles et poursuivre le travail sur la qualité et la diversité des repas.

Focus sur les plantes exotiques envahissantes : Monsieur Sylvain LIAGRE est le référent concernant la gestion des plantes exotiques envahissantes.

Avancée des travaux de l'école : Les membres du conseil municipal se rendent sur le chantier de l'école afin de noter l'avancée significative des travaux. Il est indiqué que la cour de l'école va être regoudronnée. Un espace de fraîcheur est prévu dans le terrain près du préau d'en bas. En coordination avec l'équipe enseignante, un groupe de travail de travail sera créé avec les parents d'élèves et des élus.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 19 heures 50 minutes.

Au cours de la séance du 22 juillet 2026, le conseil municipal a adopté deux délibérations numérotées de 45 à 46.

Le secrétaire de séance, Carole VIGUIER



Le Maire, Christine BERNOT

